

## Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 15 janvier 2015

---

### Le CHU de Toulouse renouvelle pour cinq ans sa convention avec le service aranais de santé et de bien-être (SABS) et le CH du Comminges (Saint-Gaudens).

Le gouvernement du Val d'Aran, au travers de son service de santé et bien-être a signé le mercredi 7 janvier 2015 une convention de coopération avec le centre hospitalier Comminges Pyrénées de Saint-Gaudens et le centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse. Cette convention permet l'amélioration du traitement des urgences de la population du Val d'Aran qui nécessitent un accès au CHU de Toulouse ou au CH Comminges Pyrénées.

Ont assisté à cette cérémonie de signature, le gouverneur du Val d'Aran (Syndic), Carlos Barrera, le conseiller santé et bien-être du Val d'Aran, Eduardo Valdecantos, la directrice du SABS (SABS), Maria Àngels Borràs, la Directrice du centre hospitalier Comminges Pyrénées de Saint-Gaudens, Christine Girier-Diebolt, le Professeur Didier Carrié, chef du service de cardiologie du CHU de Toulouse (pôle cardiovasculaire et métabolique, hôpital Ranguel), une des filières très impliquées dans cette coopération, et la secrétaire générale du centre hospitalier universitaire (CHU) de Toulouse, Bénédicte Motte.

Cette convention vise spécifiquement :

- les transferts inter-hospitaliers d'urgence entre le Val d'Aran et les structures de prises en charge de Haute-Garonne réalisés par le SAMU 31 (réfèrent D<sup>r</sup> Jean-Louis Ducassé, pôle urgences dirigé par le Pr. Dominique Lauque, CHU de Toulouse) ;
- la prise en charge en cardiologie (CH Saint-Gaudens - réfèrent Pr. Didier Carrié, service de cardiologie, pôle cardio-vasculaire et métabolique dirigé par le Pr. Hélène Hanaire, hôpital Ranguel, CHU de Toulouse) ;
- La prise en charge des AVC dans le cadre de la téléneurologie mise en place en Midi-Pyrénées et régulée par le SAMU 31 (CH Saint-Gaudens - réfèrent D<sup>r</sup> Jean-François Albucher, service de neurologie, pôle neurosciences dirigé par le Pr. François Chollet, hôpital Purpan, CHU de Toulouse)

Pour le syndic du Val d'Aran, Carlos Barrera, « *cette convention permet la continuité de l'amélioration de la santé et du bien-être de nos citoyens dans un système logique et efficace* ».

#### Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**  
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : [soulie.d@chu-toulouse.fr](mailto:soulie.d@chu-toulouse.fr)